

COUPE MIXTE TENNIS ENTREPRISE

Mise à jour : avril 2025

Procédure d'inscription des équipes

Par bulletin d'inscription papier **accompagné d'un virement** (Merci de nous faire parvenir l'attestation au moment de l'inscription).

La date limite pour l'inscription des équipes Tennis Entreprise à la coupe mixte est le 9 mai 2025.

Les droits d'inscriptions sont de 11 euros par équipe engagée (+27 euros pas section si la section n'a pas réglé son droit d'engagement section pour 2025)

Prise en compte de la licence 2025

Pour la coupe mixte, il faut enregistrer les licences 2025 avant le 15 mai.

Qualification Tennis Entreprise des joueurs

Elle est prononcée par la commission régionale Tennis Entreprise (CRTE), en accord avec le bureau de la ligue. Elle ne concerne que les membres de clubs ou de sections.

La qualification Tennis Entreprise n'est valable que pour un seul club ou section Tennis Entreprise au cours d'une même année sportive. Pour pouvoir prétendre à la qualification Tennis Entreprise pour l'année sportive en cours, il faut :

- être membre d'un club Tennis Entreprise ou être membre d'une section Tennis Entreprise, conformément à l'article 1-B de l'annexe II des règlements administratifs
- exercer une activité principale dans le cadre d'un contrat de travail pour l'administration, l'entreprise ou l'association au moment de la date butoir d'engagement fixée par l'organisateur
- ou disposer d'un contrat d'alternance ou d'apprentissage, ou d'une convention de stage d'une durée supérieure ou égale à trois mois pour l'administration, l'entreprise ou l'association au moment de la date butoir d'engagement fixée par l'organisateur ; dans tous les cas, la personne doit avoir 16 ans révolus au moment de la date butoir d'engagement fixée par l'organisateur
- ou être retraité de l'administration, de l'entreprise ou de l'association concernée
- ou exercer une activité principale dans le cadre d'un contrat de travail pour une entreprise de moins de 50 salariés, conformément aux conditions prévues à l'article 1-B-b de l'annexe II des règlements administratifs
- **être licencié pour l'année sportive en cours.**

Organisation de la coupe mixte

► **L'épreuve est accessible aux joueurs 4^{ème} série (NC à 30/1) au classement de mai n'ayant jamais été 15/4 ou mieux.**



A noter que les joueurs montant au classement après cette coupe mixte régionale, et dont le classement deviendra alors supérieur au classement maximal (30/1) pourront participer au championnat de France sous réserve d'avoir disputé au moins un match lors de la phase régionale.

► La coupe mixte se déroulera sous forme de tableau(x) à élimination directe du 6 juin au 6 juillet (dates et calendrier à prévoir selon le nombre d'équipes inscrites).

► Il est possible de jouer du vendredi au dimanche soir de la date déterminée.

► Ces championnats se jouent sur courts extérieurs ou intérieurs. Le nombre minimum de terrain est de 1 par rencontre.

Déroulement des rencontres

► **Toutes les rencontres se déroulent avec le classement au jour de la rencontre.**

► Si une section engage plusieurs équipes, le joueur/joueuse fait partie d'une seule équipe et ne peut pas jouer pour 2 équipes différentes.

► Chaque rencontre comprend :

- **3 matchs : 1 double mixte, 1 simple messieurs et 1 simple femmes (1 point par match gagné) disputés dans cet ordre.**

Le format des matchs (simples et double) est le format 2, 2 sets de 6 jeux avec TB à 6/6, la 3^{ème} manche est remplacée par un super jeu décisif à 10 points avec 2 points d'écart.

Rôle du JA et des capitaines

► Le JAE veille au respect du jeu et des règlements sportifs (il vérifie l'identité des joueurs et leurs licences, « date de rattachement au clubs », avant de lancer les matchs) et au bon déroulement de la compétition. Il signe la feuille de la rencontre à l'issue de celle-ci.

► Le capitaine est l'interlocuteur du JAE. Il doit s'assurer avec le club/section que ces joueurs sont en règle (licence, classement, qualifié TE...).

Saisie obligatoire de la rencontre dans « Ten'Up »

► Le club visité doit saisir la feuille de la rencontre dans Ten'up au maximum dans les 48H après la rencontre.

► **Si** des réserves ou des réclamations sont mentionnées durant la rencontre, il faut donner une copie papier à chaque capitaine et l'envoyer à la Ligue/CRTE.

